



Le Petit

LIVRE BLANC

de l'Association Païolive



Novembre 2018

SOMMAIRE

Préambule

L'ÉCOLOGIE
NATURA 2000
LIENS AVEC PIERRE ET MICHÈLE RABHI
LA CHASSE
VÉHICULES TOUT-TERRAIN
LES SITES D'ESCALADE
RALLYES AUTOMOBILES
VISITES GUIDÉES
UNE BULLE ÉPHÉMÈRE

Base pour des échanges à venir

Carte de l'écocomplexe de Païolive et des Gras

Association Païolive
Mas de Montchamp
07230 - Lablachère
paiolive@free. fr - www.bois-de-paiolive.org

PRÉAMBULE

L'Association Païolive a été fondée en 2004. Elle dispose d'un site Web très complet qui explique ses objectifs et qui décrit le territoire sur lequel elle exerce ses activités. Tous les documents de référence s'y trouvent: statuts, manifestes, déclarations, prises de position, publications scientifiques, etc. :

<https://www.bois-de-paiolive.org>

Les principaux axes de travail de l'Association sont:

- étudier,
- faire connaître,
- protéger

le Site de Païolive et des Gras
(voir la carte à la fin du document).

Ce Site s'étend sur plus d'une vingtaine de communes principalement situées en Ardèche et pour quelques unes dans le Gard. Son territoire couvre une superficie d'environ 160 km². Le Site de Païolive et des Gras représente un patrimoine naturel et culturel inestimable à l'échelle européenne.

Certaines actions de l'Association ont parfois été mal perçues ou ont fait l'objet de mauvaises interprétations. De fait, nous sommes intervenus plusieurs fois en lien avec d'autres associations et les citoyens concernés pour éviter des projets qui nous paraissaient inappropriés. Mais un certain nombre d'interventions ou de positions nous sont prêtées sans fondement.

Le but de ce «Petit Livre Blanc» est d'écarter certaines rumeurs et fausses nouvelles pour laisser place à un meilleur dialogue avec tous les acteurs du Site de Païolive.

L'ÉCOLOGIE

Nous nous défions de ce terme quand il est employé dans un sens absolu et qui peut masquer des idéologies ou des stratégies politiques.

Dans la «Déclaration de Païolive aux Vans, juin 2014» nous écrivons: [...] *adopter la qualification d'écologiste risque de nous enclorre dans une catégorie protestataire étroite ou de nous voir reprocher des contradictions. C'est pourquoi notre objectif est de ramener l'écologie à la nature elle-même.*

Cette prudence reste d'actualité. Il existe, bien sûr, au sein de notre Association une diversité d'opinions et d'engagements plus politiques.

NATURA 2000

La décision d'intégrer le «Bois de Païolive et la Basse Vallée du Chassezac» dans le réseau européen «Natura 2000» date de 2001. Notre Association ayant été créée en 2004, elle n'a donc joué aucun rôle dans cette décision. Par la suite, certaines parties ont été intégrées dans le réseau. Comme d'autres acteurs locaux, notre Association est membre des comités de pilotage de tous les sites concernés (B4, B24 et B5).

LIENS AVEC PIERRE ET MICHÈLE RABHI

Michèle Rabhi a été présidente de notre Association de 2004 à 2011.

Pierre et Michèle Rabhi mettent à notre disposition un local. Notre adresse postale est donc au Mas de Montchamp. A noter que notre Association n'est pas membre du réseau des structures inspirées par Pierre Rabhi qui sont orientées vers la pratique de l'agro-écologie.

LA CHASSE

La chasse est une activité traditionnelle qui a existé bien avant qu'elle ne devienne un sujet de polémique. Il serait donc déraisonnable d'avoir une attitude anti-chasse. D'autant plus que, sur de nombreux points, nous avons des intérêts et des objectifs com-

muns avec les chasseurs. Nous n'avons aucune raison de nous opposer à cette activité dans la mesure où les chasseurs respectent la réglementation ainsi que la sécurité des personnes. A noter que la chasse n'est actuellement pas considérée à Païolive comme un risque important pour la biodiversité.

VÉHICULES TOUT-TERRAIN (4X4, BUGGY, QUAD, MOTO)

Nous faisons une différence entre les propriétaires de véhicules tout-terrain dont le but est utilitaire (tracter une remorque, débarrasser du bois, circuler sur des chaussées étroites ou peu carrossables, etc.) et ceux dont l'objectif est essentiellement de se divertir aux dépens des chemins et de la nature.

Ceci étant, dans la mesure où les conducteurs de véhicules tout-terrain respectent les arrêtés pris par certaines communes pour autoriser aux seuls riverains la circulation de ces véhicules, nous n'avons aucune raison de nous y opposer.

LES SITES D'ESCALADE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous avons annoncé depuis longtemps l'équipement de quelques 800 voies d'escalade dans les Gorges du Chassezac. La plupart de ces voies ont été créées de manière illégale.

L'escalade est un sport dont les effets bénéfiques sur la santé tant physique que psychique sont indéniables. Nous pensons qu'il est parfaitement possible de maintenir une activité d'escalade au niveau actuel avec un nombre de voies très inférieur à 800.

Dès lors, nous souhaitons que la question soit reprise pour choisir quelques secteurs pouvant être escaladés et pour déséquiper les autres, sachant que la restauration des falaises dégradées prendra plus d'un siècle.

RALLYES AUTOMOBILES DE LA RÉGION

Une épreuve du «Rallye du Vivarais», qui avait lieu chaque année au mois de mars, traversait les bois de Païolive et du Bourbouillet. En 2008, nous nous sommes adressés aux organisateurs pour leur suggérer de trouver un parcours alternatif, puisque le tracé traversait des zones Natura 2000. N'ayant pas reçu de réponse, nous

avons (avec la FRAPNA Ardèche) interpellé le Préfet qui a décidé de ne pas autoriser l'épreuve trois semaines seulement avant la date prévue, au motif de l'absence d'une évaluation des incidences. Cette décision brutale et unilatérale a suscité une émotion assez vive dans le contexte des élections municipales (toutes proches) des Vans. L'épreuve s'est finalement tenue en automne plutôt qu'en mars.

Pour 2009, les organisateurs avaient élaboré un parcours alternatif évitant la zone Natura 2000. Finalement, suite à des difficultés financières, et pour d'autres raisons que nous ignorons, le Rallye s'est arrêté de lui-même.

VISITES GUIDÉES

Le tourisme estival de masse a dégradé le Bois de Païolive et les gorges du Chassezac. Face à cette situation, notre Association a pour ambition de privilégier la «qualité» à la «quantité» des fréquentations. Elle a donc formé des guides qui peuvent faire découvrir à de petits groupes les richesses de la géologie, de la flore, de la faune, de l'histoire. Depuis 2014 un guide réalise régulièrement de telles sorties et demande une rétribution pour son service. Notre Association appuie ces sorties mais n'en retire aucun profit.

UNE BULLE ÉPHÉMÈRE À L'ERMITAGE SAINT-EUGÈNE

Notre Association a accepté de participer à une expérience visant à installer, pendant six semaines durant l'été 2018, une bulle gonflable et dégonflable à côté de l'Ermitage Saint-Eugène. Pour les promoteurs du projet, il s'agissait de démontrer que leur bulle, où un système de recyclage des eaux permettait de n'émettre aucun rejet dans la nature, et sans impact sur les milieux, pouvait être installée dans un endroit difficile d'accès, dépourvu d'eau et d'électricité. Nous avons accepté car ces types d'hébergements insolites, offrent une alternative de logement qui nous semble porteuse d'avenir. A noter que notre Association n'a retiré aucun avantage financier de cette expérience.

BASE POUR DES ÉCHANGES À VENIR

Revenons à nos objectifs prioritaires: «étudier», «faire connaître» et «protéger».

Etudier

La principale richesse de notre Association est son Comité scientifique, composé d'une quarantaine de spécialistes couvrant pratiquement tous les domaines des sciences de la nature. Les prélèvements ou interventions sur la flore et la faune sont réalisés conformément à la réglementation et en accord avec notre charte éthique.

Faire connaître

Nous n'entendons pas nous adresser à une élite restreinte. Par ailleurs, nous sommes convaincus que pour découvrir les richesses du Site de Païolive, il faut le fréquenter. Nous avons constaté qu'une fréquentation massive avait souvent des effets négatifs sur l'équilibre des lieux. L'Association n'a pas de compétence pour gérer la fréquentation mais elle s'efforce d'éclairer les décisions et de donner de Païolive une image allant au-delà du pittoresque.

Protéger

Ce but est-il compatible avec «faire connaître» au plus grand nombre ? Jusqu'à présent, nos actions se limitaient à prévenir et à obtenir que le droit de l'environnement soit appliqué. Mais étant donné l'état actuel du site, il faut souvent envisager des actions de restauration en préalable à la protection.

Nous ne pourrons avancer sur ces points qu'en établissant un dialogue constructif avec toutes les personnes concernées, ce qui ne peut se faire que sur des bases clairement établies et partagées.

Telle est notre conviction, qui a motivé l'établissement de ce «Petit Livre Blanc».

Écocomplexe de Païolive et des Gras



	Jurassique supérieur et Berriasien
	Limite départementale
	Limite communale

0 2 4
Kilomètres